

# Ça se passe

# à Varennes



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N° 1 – SEPTEMBRE 2020

## L'édito du Maire



Chères Varennoises, chers Varennois,

Tout d'abord, je veux vous renouveler mes remerciements pour la confiance que vous m'avez témoignée en élisant la liste complète que j'avais présentée lors des élections municipales des 14 mars et 27 juin derniers. Je tiens aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui, pendant la crise sanitaire, par leurs actions et par leur dévouement ont permis à Varennes d'être globalement épargnée de l'épidémie.

Devenir maire de notre commune, c'est bien sûr une grande responsabilité et j'en mesure l'honneur. Avec les adjoints et les conseillers qui m'entourent depuis le 3 juillet, date de l'installation du conseil municipal, nous nous sommes mis au travail et avons, avec les différentes commissions dont vous trouverez la liste en deuxième page, entrepris d'élaborer rapidement un journal d'informations communal, ainsi que nous en avons pris l'engagement

Voici donc le numéro 1 de « *Ça se passe à Varennes* », le premier d'une série que nous espérons la plus longue possible. Son objectif sera de vous informer, mais aussi de faire comprendre les enjeux et les actions que nous allons conduire. Dans ce numéro et dans les suivants - la périodicité n'est pas encore établie -, nous reviendrons sur les événements et le bilan de l'année précédente, nous vous informerons sur les projets communaux en cours et à venir et nous donnerons une large place aux structures qui participent à la vie de notre commune (associations, écoles, commerces, artisans, ...)

Outil de développement du lien social, vecteur de rassemblement, ce bulletin contribuera à renforcer le sentiment d'appartenance à notre commune et je ne doute pas que vous serez nombreux à le conserver, année après année.

Pour terminer, je veux remercier tous ceux qui m'ont aidé dans ma prise de fonction : les secrétaires et les employés communaux pour leur dévouement et leur professionnalisme et les élus pour leur disponibilité. Je félicite l'équipe de communication à qui j'avais demandé une parution du bulletin avant Noël. Leur rapidité m'a bluffé.

Philippe Fosseprez

## Sommaire

- Les commissions municipales : leur rôle, les délégués 2
- Les budgets de la commune et les subventions aux associations 3
- Les travaux 4
  - L'atelier auto
  - Le réseau de gaz
  - Sous le pont
  - L'orgue de l'église
- La rentrée 5
  - A l'école primaire
  - Au Football club
- Ça s'est passé cet été 6
  - Au centre aéré
  - Au camping
  - Au musée
- La page verte 7
  - Le marché paysan
  - Les déchets verts
  - Les herbes folles
  - Les chats errants
  - Les pigeons
- La vie pratique 8
  - État civil
  - Bonnes adresses
  - Agenda
  - Permanence des élus
  - La Maison des services publics



# 3 juillet 2020 : installation du conseil municipal

Maire : Philippe Fosseprez ; 1<sup>er</sup> adjoint : Denis Drouet ; 2<sup>e</sup> adjointe : Sonia Guilhen ;  
3<sup>e</sup> adjoint : Loïc Taboureaux ; 4<sup>e</sup> adjoint : Pascal Barborin  
Conseillers municipaux : Marie Thilly, Éric Jacquemin, Émilie Couty, Claude Gambini, Delphine Périn, Michel Godard, Karine Brugnon, Danielle Mayot, Anne-Sophie Fouchard et Élodie Krebs

## Les commissions municipales Leur rôle - Les délégués

Ce sont des groupes de travail composés du maire, de conseillers municipaux et de bénévoles. Leur mission est d'étudier les dossiers en cours, d'émettre des avis et faire des propositions au conseil municipal. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les délégués discutent des problèmes concrets des Varennois et proposent des solutions. Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal

- Appels d'offres** : Titulaires : Philippe Fosseprez, Denis Drouet, Pascal Barborin et Delphine Périn  
Suppléants : Marie Thilly, Éric Jacquemin, et Michel Godard
- Centre communal d'action sociale** : Philippe Fosseprez, Éric Jacquemin, Émilie Couty, Anne Sophie Fouchard, Élodie Krebs, Isabelle Géminel, Astrid Goodwin, Jean-Claude Lagrange, Sébastien Périn et Ingrid Beauchet
- Maison de retraite** : Philippe Fosseprez, Sonia Guilhen et Danielle Mayot
- Travaux** : Philippe Fosseprez, Denis Drouet, Loïc Taboureaux, Pascal Barborin, Delphine Périn, Michel Godard, Carine Thomas et Philippe Godfrin
- Impôts/finances** : Philippe Fosseprez, Denis Drouet, Éric Jacquemin, Michel Godard, Danielle Mayot, Élodie Krebs et Carine Thomas
- Communauté de communes** : Philippe Fosseprez, Denis Drouet, Sonia Guilhen et Loïc Taboureaux
- Eau et assainissement** : Philippe Fosseprez, Pascal Barborin, Denis Drouet, Sonia Guilhen, Éric Jacquemin, Claude Gambini, Sandra Zeimet et Philippe Godfrin
- Cadre de vie/fleurissement/propreté** : Philippe Fosseprez, Loïc Taboureaux, Marie Thilly, Danielle Mayot, Anne-Sophie Fouchard, Élodie Krebs, Angélique Fosseprez, Joëlle Lagrange et Philippe Godfrin
- Forêt** : Philippe Fosseprez, Sonia Guilhen, Marie Thilly, Denis Drouet, Karine Brugnon, Pierre Godfrin, Angélique Fosseprez, Carine Thomas et Philippe Godfrin  
Soutien : Émilie Couty
- Communication** : Philippe Fosseprez, Michel Godard, Marie Thilly, Karine Brugnon et Élodie Krebs
- Musée/culture/tourisme** : Philippe Fosseprez, Michel Godard, Marie Thilly, Anne-Sophie Fouchard, et Sébastien Périn
- Animations/fêtes/cérémonies** : Philippe Fosseprez, Delphine Périn, Marie Thilly, Denis Drouet, Sonia Guilhen, Anne-Sophie Fouchard et Loïc Taboureaux
- Camping** : Philippe Fosseprez, Éric Jacquemin et Jean-Claude Lagrange
- Environnement/développement durable/plan d'eau** : Philippe Fosseprez, Émilie Couty, Pascal Barborin, Marie Thilly, Karine Brugnon, Éric Jacquemin et Sandra Zeimet
- Monuments communaux, église, cimetière** : Philippe Fosseprez, Loïc Taboureaux, Pascal Barborin, Delphine Périn, Danielle Mayot et Sandra Zeimet
- Mises en bière (vacations funéraires)** : Danielle Mayot ; suppléante : Carine Thomas
- Développement/économie** : Philippe Fosseprez, Denis Drouet, Claude Gambini, Élodie Krebs et Carine Thomas
- Contrôle des listes électorales** : Élodie Krebs, un délégué de l'Administration, un délégué du tribunal de grande instance et Sandra Zeimet
- Syndicat d'électrification du Nord Meusien** : Titulaires : Philippe Fosseprez et Denis Drouet  
Suppléants : Éric Jacquemin et Émilie Couty
- Correspondant Défense** : Delphine Périn
- Association des communes forestières** : Titulaire : Sonia Guilhen - Suppléante : Marie Thilly



# Les budgets de la Commune

La politique de la commune et le choix de son orientation sont inscrits dans les budgets proposés par le maire et auxquels les conseillers municipaux ont donné leur adhésion, conformément à l'article 174 du code de l'Administration municipale.

Les budgets ont été votés à l'unanimité lors du conseil municipal du 22 juillet. La bonne santé financière de la commune a permis cette année de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Les budgets comportent deux parties : la première correspond aux dépenses et aux recettes de fonctionnement, et la deuxième aux dépenses d'investissement et aux recettes exceptionnelles qui leur sont liées. Cette deuxième partie constitue le programme d'avenir de la commune. À noter qu'un budget prévisionnel doit être équilibré. S'il n'est pas possible de présenter un déficit (montant des dépenses probables supérieur aux recettes prévisibles), il est tout à fait permis de concevoir un budget dont les recettes sont plus élevées que les dépenses. C'est le cas pour le budget principal de notre commune.

## • Le budget principal

### Le fonctionnement :

**Recettes :** (coupes de bois, droits de chasse et de pêche, redevances diverses, contributions et dotations diverses, compensations pour les taxes foncières et d'habitations, revenus des immeubles... **1 670 070 €**

**Dépenses :** (électricité, combustibles, carburants, fournitures, entretien, voirie, maintenance, assurances, honoraires, frais postaux, frais de télécommunication, impôts, taxes, rémunérations, subventions aux associations...) **1 402 419 €**

### L'investissement

**Recettes :** (dotations, investissement reporté de l'année précédente, subventions **605 837 €**

**Dépenses :** (remboursements d'emprunts, achat de terrains, constructions, travaux de Voirie, achat de matériel, de véhicules...) **568 095 €**

## • Les budgets annexes

Ils font l'objet d'une comptabilité séparée. Il s'agit du camping, de la maison médicale, du service des eaux, de l'assainissement (la station d'épuration), de la banque postale, de l'espace funéraire et de la zone commerciale (supermarché, station essence et garage).

### Le fonctionnement :

**Recettes** **790 561 €**  
**Dépenses** **372 820 €**

### L'investissement :

**Recettes** **376 935 €**  
**Dépenses** **525 864 €**

dont 250 000 € pour la construction du garage

La commune est très peu endettée. Il reste deux emprunts en cours : celui contracté pour Carrefour se terminera en 2031 (annuité de 34 170 €) et celui pour le service des eaux prendra fin en 2027 (annuité de 25 939 €).

## Subventions aux associations

Le conseil municipal, soucieux de l'animation et du dynamisme de la vie associative, a décidé, par le versement d'une aide financière, d'apporter son soutien à plusieurs associations pour le fonctionnement et l'exercice de leurs activités courantes qui contribuent au "bien vivre ensemble" dans la commune.

Amicale des sapeurs-pompiers	500 €
Amis des Arts de l'Argonne	500 €
Bibliothèque Lire en l'Aire	150 €
Club du 3 <sup>e</sup> âge (Aînés ruraux)	183 €
Comité de jumelage	229 €
Football club de Varennes	400 €
Union sportive Argonne-Meuse	600 €
La Perchette varennoise	107 €
Prévention routière	16 €

Le Souvenir français	19 €
Association de billard	200 €
Terres d'Argonne	650 €

(dont 500 € en remboursement de frais avancés pour l'exposition du musée)

Certaines de ces associations, et d'autres, bénéficient également d'installations ou de locaux mis gratuitement à leur disposition. Les charges de fonctionnement sont prises en charge par la commune.

À noter que d'autres associations sont aidées directement par la Codecom dont le budget est constitué en partie par la contribution des 38 communes qui la compose. La participation varennoise est de 10 %.



## Travaux en cours



### Le nouvel atelier auto

Après des erreurs de départ, concernant entre autre la hauteur sous plafond de la partie arrière du bâtiment (celle qui permet aux camping-cars d'être installés sur les ponts de levage), un deuxième permis de construire a été déposé, ce qui a retardé les travaux.

Aujourd'hui, ils ont repris et le gros œuvre devrait être terminé dans les

prochaines semaines. Il restera ensuite l'aménagement intérieur à mettre en place pour une ouverture, espérons-le, avant la fin d'année. Le projet a été mené par la commune de Varennes, propriétaire des locaux, en partenariat avec les cabinets Olivier Malcurat (architecte) et Yves Lefèvre (économiste construction). Le coût des travaux s'élève à 380 000 €. La commune a bénéficié 120 000 € de subventions.

### Le réseau de gaz

Jusqu'au mois dernier, les conduites de gaz venant de Cheppy passaient sous le pont de l'Aire pour alimenter la ville haute. Mais pour des raisons de sécurité (notamment à cause des vibrations lors du passage des nombreux poids lourds) l'opérateur Engie a proposé un nouveau circuit pour acheminer le gaz sur la rive gauche de l'Aire. Des conduites de 65 mm de diamètre ont été mises en place à partir de la rue du Gué. Elles passent sous la rivière, ressortent sous les bas-côtés de la rue du Moulin et rejoignent, toujours enterrées, la rue Louis XVI, passent sous la route et arrivent près de la stèle de la maison Sauce où elles sont raccordées au réseau existant. Les travaux sont terminés. Réalisés par l'entreprise de construction de réseaux Sobeca, ils ont été pris intégralement en charge par Engie.



### Autres réseaux sous le pont

C'est le Département qui a pris en charge les travaux de réfection des trottoirs du pont. Orange en a profité pour refaire les gaines du réseau de télécommunications et la commune pour refaire celles des circuits d'éclairage. En même temps, de nouvelles canalisations ont été mises en place à l'extérieur du pont pour l'acheminement d'eau en provenance du réservoir situé en bas du chemin rural de la Tuilerie, lequel stocke en permanence 240 m<sup>3</sup> d'eau provenant des sources des Sept Fontaines et des Précipices.

Les travaux ont quelque peu perturbé l'activité du café-tabac Louis XVI, mais ils sont maintenant terminés.



### L'orgue de l'église

Le relevage de l'instrument (démontage intégral, révision et remplacement des pièces défectueuses dans l'atelier du facteur d'orgues Freddy Bauer à Sarralbe) entame sa deuxième phase.

Le remontage pièce par pièce (plus de 1500 dont 1082 tuyaux) va se poursuivre cet automne et devrait être terminé au début du printemps prochain.

Rappelons que l'opération a été montée par la commune, propriétaire de l'instrument, l'association Terres d'Argonne et la Fondation du patrimoine auxquels se sont joints, pour le financement des travaux, de nombreux particuliers, plusieurs entreprises, la paroisse Saint-Baldéric et le Département de la Meuse. Le coût des travaux est de: 75 000 €

Grâce à tous les souscripteurs – merci à eux – (\*), la part incombant à la commune, initialement prévue à hauteur de 41 000 €, sera finalement inférieure à 30 000 €

Le concert inaugural est prévu en juillet prochain.

(\*) La souscription auprès de la Fondation du patrimoine se poursuit jusqu'à cette date.





## C'était la rentrée à l'école primaire

*Cette année, 103 élèves ont été accueillis par l'équipe d'encadrement*



En maternelle, les plus jeunes élèves (petite et moyenne sections) ont été pris en charge par Pauline Lallemand qui succède à Laura Archambeaux. Quant à Sophie Coyen, elle s'occupe des enfants de grande section.

En primaire, Line Deroche enseigne au cours préparatoire. Les élèves des cours élémentaires 1 et 2 sont regroupés dans la classe de Françoise Bentz.

Chez les grands, Nicolas Joly (directeur) et Jennifer Perot ont pris en charge les classes de cours moyen 1 et 2. Par ailleurs, Amélie Menant déchargera Sophie Coyen le mardi et Nicolas Joly le jeudi.

Titulaire remplaçant : Laurent Vic

Du changement également dans le reste du personnel puisque, aux côtés de Muriel Thomas, Ghislaine Perin reprend la succession d'Angélique Fosseprez en qualité d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM). Martine Foucher a fait valoir ses droits à la retraite d'ancienne institutrice.

Enfin, Catherine Bry (AESH) accompagne les élèves en situation de handicap.

Concernant les mesures liées à la crise sanitaire, elles sont allégées par rapport à l'année dernière, mais toujours bien présentes (accès des élèves différents en fonction des classes, lavages des mains réguliers, rappels des gestes barrières, port de masque pour les adultes, aération et désinfection des locaux, surveillance des symptômes, brassage des élèves lors des récréations limité à deux classes,...)

La première action mise en place cette année sera l'opération « Nettoyons la nature » le 25 septembre. Quant au cross de l'école, il n'aura pas lieu cette année en raison du COVID.

## *Le football club de Varennes a repris du service*



Après la période de confinement et un remaniement important, les entraînements redémarrent. Pour répondre à de nombreuses rumeurs sur le maintien du club, le 15 août 2020, le FCV a repris ses activités en invitant petits et grands à rencontrer leurs entraîneurs de la nouvelle saison dans la bonne humeur. Au programme : petits jeux de remise en forme et match sous l'œil attentif des coaches.

Pour cette saison 2020-2021 qui commence, une nouvelle secrétaire et de nouveaux éducateurs ont rejoint l'équipe dirigeante. Delphine Périn reste présidente du club et Séverine Venet

trésorière. Anne-Sophie Fouchard est nommée secrétaire



De gauche à droite : Christophe Salerno, Marina Périn, Severine Venet, Delphine Périn, Sébastien Périn et Anne-Sophie Fouchard.

Du côté des entraîneurs, l'équipe des U15 est reprise par Christophe Salerno. Les entraînements ont lieu les mercredis de 17h45 à 19h00. L'équipe des U13 est reprise par Christophe Conti. Les entraînements ont lieu les mercredis de 17h45 à 19h00.

Les équipes des U9 et U11 sont reprises par Sébastien Périn et les entraînements ont lieu selon un planning défini à l'avance. Pour les enfants concernés, les entraînements se tiennent certains mercredis de 16h30 à 18h00.

Actuellement, aucune équipe sénior n'est mise en place, faute de joueurs, mais il est toujours possible d'en constituer une.

Les entraînements ont repris à la rentrée et l'équipe dirigeante prépare de nombreux projets pour relancer le club. Mais rien ne pourra se faire sans joueurs, alors, allez les rencontrer !





## Ca s'est passé à Varennes cet été

### Une nouvelle exposition au musée d'Argonne

Fermé pour cause de coronavirus au printemps, le musée a rouvert ses portes le samedi 4 juillet.

Les visiteurs ont pu voir une nouvelle exposition consacrée à dix personnalités varennoises.

Étienne Radet  
Jean-Baptiste Sauce  
Charles Aimond  
Bernard Guérin  
La famille Lefèvre  
Léon Auguste Mauvais  
Robert François George  
Lucien Jacques  
Jean Babin  
Jean-Baptiste Carré de  
Malberg



Pour cette exposition, l'association Terres d'Argonne a voulu honorer, voire tirer de l'oubli, ces noms de personnes ou de familles varennoises qui, par leur notoriété, à toutes les époques et à différents titres, ont marqué leur temps. 12 panneaux retracent leur courte biographie. L'exposition sera encore visible en 2021.

### Une belle saison au camping

Le camping « le Paquis » a ouvert ses portes aux campeurs le 18 juin. Depuis dix-neuf ans, Rosa et Marcel, nos deux



Belges de Limbourg, arrivent les premiers et repartent les derniers. Polyglotte et très apprécié de tous, Marcel gère le camping avec l'aide de Jean-Claude Lagrange et de Marie-Hélène Munier pour l'entretien. Après un démarrage très calme dû à la crise sanitaire, la fréquentation a été bonne cet été, avec un pic autour du 15 août. Le camping accueille en majorité des Hollandais, Allemands, Belges et Luxembourgeois. Cette année, il a attiré des campeurs marnais et ardennais qui ont fui les turbulences de la ville pour la tranquillité de notre campagne argonnaise. Tous en gardent une image très positive et apprécient son côté familial, le partage de bons moments entre amis retrouvés chaque été, le plaisir des promenades en famille, la tranquillité du lieu et le côté culturel avec la visite de nombreux lieux historiques.

### On s'est bien amusé au centre aéré

Le centre d'accueil et loisirs est organisé sous la responsabilité du CCAS (Centre communal d'action sociale) de Varennes-en-Argonne. Les buts à atteindre sont multiples :



Pour les animateurs, adultes ou étudiants, découvrir le monde de l'animation d'adolescents et d'enfants, de tisser des liens durables et essentiels, des relations humaines garantes de la qualité des actions dans notre village.



Pour les enfants accueillis, être un lieu de socialisation, développer l'esprit critique, apprendre à faire des choix, respecter les règles de vie en collectivité, la tolérance, la solidarité.

Cette année, l'équipe d'animation composée de Marina Périn directrice du centre, Armelle Chardin animatrice BAFA, Jean-Baptiste Mathieu animateur BAFA, Anaïs Picard stagiaire BAFA et Christophe Salerno aide animateur, a accueilli 28 enfants du 3 au 21 août 2020. Les trois semaines ont été ponctuées de multiples activités : création, découpage, modelage, jeux en intérieur et en extérieur, des temps plus calmes avec de la lecture de contes.

Les journées ont été rythmées par le déjeuner tirés du sac et le goûter. Une soirée veillée étoiles filantes, malheureusement très nuageuse, a été organisée avec un dîner. Chaque vendredi une activité majeure : Visite de la butte de Vauquois, piscine à l'Aquarelle de Sainte-Ménéhould, pour terminer le centre sortie très sportive avec l'accrobranche.



Un grand merci à tous : animateurs et parents pour leur participation, sans oublier les bénévoles pour leur collaboration. Grâce à eux, les enfants sont repartis la tête pleine de souvenirs qui dureront longtemps. Vivement l'année prochaine ! Une réflexion est en cours pour ouvrir le centre à d'autres moments de l'année.



## La page verte

### Beau succès pour le premier marché paysan



Le bilan de notre premier marché de produits locaux, le dimanche 30 août, est positif, aussi bien pour les habitants que pour les exposants. Malgré un ciel quelque peu maussade, le marché a attiré beaucoup de monde pour ce premier rendez-vous ! On pouvait trouver des légumes frais, de la viande, de la bonne glace artisanale, du fromage frais, du miel, des confitures, des produits de soin au lait d'ânesse, du pétillant à la groseille. Il y en avait pour tous les goûts !!

Les gens étaient heureux de se retrouver pour un moment chaleureux et convivial tout en respectant les conditions sanitaires actuelles. Nous vous donnons rendez-vous le 27 septembre pour un nouveau marché !

### Le dépôt « déchets verts » de Varennes

Afin d'éviter les dépôts sauvages de déchets en tout genre, le dépôt « déchets verts » de Varennes a été grillagé. Il est désormais ouvert sous surveillance uniquement le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Les habitants peuvent venir y déposer leur tonte de gazon, branchages, tailles de haies, ...

En face, dans le coin « remblai », peuvent être déposés les matériaux inertes tels que la terre, les pierres, les gravats, les tuiles, les briques, l'ardoise. Les autres matériaux (bois de construction, emballages, encombrants...) peuvent être déposés à la déchetterie de Clermont en Argonne. (Y sont interdits : les ordures ménagères, l'amiante, les produits explosifs et dangereux...).

La déchetterie de Clermont est ouverte à l'ensemble des administrés de la Codecom.

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : mardi de 8h à 12h ; mercredi et vendredi de 16h30 à 19h30 ainsi que samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : mardi de 8h à 12h ; vendredi de 16h30 à 18h30 ainsi que samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Il est à rappeler que les dépôts sauvages de déchets, quelle que soit leur nature, sont interdits par la loi (R633-6 du code pénal).

L'amende encourue est de 68 € qui passera à 180 € si elle n'est pas réglée sous 45 jours.

### Les herbes folles

Les désherbants à base de glyphosate, comme le Roundup, étant désormais interdits pour les particuliers, la commune a décidé d'utiliser un chalumeau (ou décapeur thermique). Pour être efficace, il suffit juste de passer la flamme au-dessus des mauvaises herbes, c'est ce que l'on appelle « le coup de soleil ». La mauvaise herbe meurt 2 ou 3 jours après en se desséchant sur place. Durant plusieurs jours cet été, Philippe Godfrin et Henri Barthe ont ainsi nettoyé les trottoirs de Varennes.



### Les chats errants

Une campagne de stérilisation des chats errants va être lancée cet automne. En effet, le nombre de chats errants est important et à tendance à augmenter dans la commune. Ceci commence à devenir un problème pour la santé publique mais aussi pour leur propre santé. Cette campagne sera subventionnée par une association.

Les Varennois seront prévenus par courrier du déroulement de la campagne et des dates de pose des cages. Celles-ci sont des trappes qui servent à piéger les chats sans les blesser et à les amener au cabinet vétérinaire

(Pour toute question, s'adresser au cabinet vétérinaire : 03 29 80 71 22)



### Régulation des pigeons

Une campagne de gestion de la population des pigeons va être mise en place. Dans un premier temps, elle consistera à diminuer la population de pigeons. Le deuxième temps consistera à gérer la population à l'aide du principe du pigeonnier contraceptif pour la régulation des naissances. Pour ce travail, la commune a pris contact avec la CAMDA (Coopérative Agricole Marnaise de Désinfection et d'Assainissement), une entreprise qui propose une gamme de services très large dans les domaines de la maîtrise des nuisibles et de la protection de l'environnement.





# Vie pratique

## Etat civil 2020

**Naissances :** Maëlys Goujon, Soan Lacouture et Lillyrose Beauchet

**Mariage :** Bruno Gailly et Catherine Helmer

**Décès (habitants de Varennes) :** Hortense Leclère veuve Ubbiali, Bernard Didiot, Pascale Hesmin épouse Leclerc, Yvette Labbé épouse Bagard, Michel Sulpis, Françoise Jacques veuve Leblan, Andrée Larcher, Nadir Benrahou

**Autres décès (à la maison de retraite) :** Mireille Beaujard veuve Wender, Nicole Curely, Danièle Bernard veuve Plisson, Henriette Brion veuve Jacques, Anne-Marie Machault veuve Tristant, Claude Léchaudel, Mauricette Béati épouse Di Maria, Pierre Masson, Vincent Bentz, Yvan Freimann

**Pacs :** Olivier Lataye et Florence Remy, Rudy Leblan et Stéphanie Moret

## Services pratiques

### Mairie de Varennes-en-Argonne

**Téléphone :** 03 29 80 71 01

**Courriel :** mairievarennesenargonne@wanadoo.fr

**Site internet :** www.varennesenargonne.fr

**Secrétariat de mairie :** ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 9h à 12h

**Permanence du maire :** de 9h à 11h sur rendez-vous

### Carte d'identité et passeport

Faire une première demande de carte d'identité ou la faire renouveler est gratuit. La carte nationale d'identité est valable 10 ans ou 15 ans si elle a été faite après 2014. Pour le passeport, l'achat d'un timbre fiscal est obligatoire. Dans les deux cas, la démarche s'effectue à la mairie sur rendez-vous.

• **ADMR** (Aide à domicile en milieu rural)

Ouvert les lundis, mardis et jeudis de 8h à 16h30

Téléphone : 03 29 80 75 60

Courriel : varennes@fedes55.admr.org

• **CCAS** (Centre communal d'action sociale)

Prendre rendez-vous auprès de la mairie

• **Assistante sociale :** M<sup>me</sup> Myriam Hiblot. Permanence à la Codecom de Varennes le 3<sup>e</sup> jeudi du mois l'après-midi sur rendez-vous : Tél 03 29 73 77 10

### Numéros utiles

Pharmacie de garde :	3237
Urgence médicale ou SAMU :	15 ou 112
Pompiers	18
Police secours :	17
Gendarmerie du secteur :	03 29 80 71 03
Accueil sans abri :	115
SOS femmes victimes de violences :	3919
Enfance maltraitée	119

## À noter sur votre agenda

### Reprise des activités

• Entraînements pour les clubs de handball (USAM) et de football (FCV). Pour plus d'information, les contacter directement : contact@usam.55.fr et varennes.fc@lgef.fr

• Le club de marche *Les bouffes semelles* reprennent leurs randonnées le 16 septembre

• ZUMBA Fitness ; à partir du 18 septembre, reprise des cours tous les vendredis de 19h à 21h à l'école primaire (sauf vacances scolaires)

• Chasse : tous les week-ends jusqu'au 28 février

### Manifestations prévues

• 18, 19 et 20 septembre : Journées européennes du patrimoine. Visite libre de l'église Notre-Dame de l'Assomption

• 20 septembre : passage à Varennes de la 17<sup>e</sup> édition cycliste des *Boucles de la Marne*

• 26 et 27 septembre à la salle polyvalente :

- Exposition *La tour Louis XVI vue par les Amis des Arts de l'Argonne* (inspirés par les grands peintres) de 10h à 18 h.

- Présentation et remise du *Dictionnaire de personnalités argonnaises*, ouvrage édité par l'association Terres d'Argonne

• Vendredi 6 novembre : Don du sang à Cheppy

• Cérémonie de la Sainte-Barbe début décembre (date à préciser ultérieurement)

## La Maison des services publics

C'est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation où les usagers de tous secteurs peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives.

M<sup>me</sup> Alexandra Mangin se fera un plaisir de mettre à votre disposition ses connaissances ainsi que du matériel en accès libre dans le but d'aider à la réalisation de démarches telles que Pôle emploi, droits retraite, droits sociaux (RSA, APA...), CPAM/MSA (CSS anciennement CMU), logement (A.P.L), énergie... Sur place, il y a accès à un téléphone, un ordinateur muni d'une WebCam, deux tablettes tactiles, un scanner, une imprimante (copies gratuites pour les usagers de la MSAP). Un système sophistiqué permet la sécurisation des données.

La Maison des services publics se situe dans l'Agence postale communale de Varennes, 1 rue des Moineaux. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 ainsi que le samedi de 9h30 à 11h30.

Téléphone : 03 29 80 12 14

Courriel : msap.varennes-en-argonne@laposte.fr

Ce présent numéro de " *Ça se passe à Varennes* " a été tiré à 400 exemplaires par Lefèvre Graphic à Verdun

Directeur de la publication : Philippe Fosseppez

Équipe de rédaction : Michel Godard, Karine Brugnion, Élodie Krebs et Marie Thilly

avec la participation de Pascal Barborin, Philippe Godfrin, Éric Jacquemin, Delphine Périn, Carine Thomas et Sandra Zeimet

Adresse : Hôtel de Ville 12, rue Louis XVI 55270 Varennes-en-Argonne - Courriel : mairievarennesenargonne@wanadoo.fr - Téléphone : 03 29 80 71 01